

16 JUIL. 1980

ROTARY CLUB D'ABIDJAN-COCODY

-----

(24)

/- LLOCUTION DE PASSATION DE  
SERVICE ENTRE P. YANGNI & ANTOINE  
CASTIGLIONI.-

La présidence d'un ROTARY CLUB dure de Juillet au 30 Juin de l'année suivante c'est à dire, 12 Mois quelque soit la qualité ou les défauts du Président.

Depuis 16 Jours, votre Serviteur a terminé son mandat dans les conditions que vous savez, la cérémonie de ce soir va permettre de le remplacer en portant à la tête de notre club, un homme de grande valeur. En effet, notre ami, Antoine CASTIGLIONI, que nous aimons bien, est un homme bien connu et respecté en Côte d'Ivoire, à cause de ses hautes qualités de camaraderie, professionnelles et morales. Avant d'être rotarien, il avait déjà le sens du Service car, il a servi le Sport et a contribué au développement du Foot-Ball en Côte d'Ivoire.

Son sens de la vie communautaire lui a permis d'exceller dans la pratique du Sport qu'il pratiquait et, de former des jeunes gens qu'il a su intéresser au Sport. Il est entré au ROTARY depuis plusieurs années au Club Doyen d'Abidjan, où il n'a cessé de militer et de servir à la grande satisfaction de tous ses camarades. Il a toujours accepté de mettre au service du Club ses qualités d'homme pondéré, de bon camarade et de conseiller avisé. Reconnaisant ses qualités, le Club Doyen lui a confié des responsabilités qu'il a exercées avec beaucoup de compétence, de dévouement et d'efficacité.

Antoine bon rotarien, est également un homme fort apprécié au plan national à cause de sa loyauté, de sa conscience professionnelle ; qualités qui lui ont valu d'être distingué dans l'Ordre National de notre pays, par les soins du Grand Chancelier de la République de Côte d'Ivoire, dont l'appartenance à notre Club lui confère une importance particulière.

.../...

Un homme comme Antoine, dont les mérites sont reconnus de tous, pourrait à juste titre, aspirer aux responsabilités importantes justifiées par sa compétence et son sérieux, mais Antoine au contraire, a toujours préféré l'action au verbe et fuyant les premières places pour oeuvrer avec plus d'efficacité dans l'ombre.

En 1977, le Club Doyen d'Abidjan avait désigné 6 de ses membres pour former le noyau d'un deuxième club à Abidjan, c'est tout naturellement qu'Antoine avait été choisi parmi les 6. A la formation de notre club actuel, Antoine était l'un des mieux qualifiés pour être Président Fondateur et le groupe l'avait pressenti dans ce sens mais, par discrétion et modestie, il avait décliné habilement la proposition et proposa Jean Marcel BOILEDIEU qui a si efficacement présidé le club pendant deux ans. Après Jean Marcel, Antoine était logiquement indiqué pour lui succéder, il s'est encore effacé pour laisser la place à votre serviteur qui n'était alors qu'un tout jeune rotarien. Mais toute chose ayant une fin, et Antoine ayant épuisé tous les arguments pour décliner la proposition de présider notre club, il a dû accepter la douce violence que le comité lui a faite et a donné son accord pour diriger le club au cours de l'exercice 1980/1981.

Je suis heureux qu'il ait accepté et c'est avec beaucoup d'aspersion et d'espoir que je vais lui passer les attributs de la présidence de notre club.

Nous savons tous qu'Antoine a des responsabilités professionnelles très lourdes mais en bon rotarien, je suis convaincu qu'il mettra en pratique la devise du Président du Rotary International, Rolf Klarich, c'est à dire qu'il prendra "le temps de servir".

En succédant à Jean Marcel BOILEDIEU, j'avais déclaré que je n'avais pas peur de prendre la présidence du club que j'avais comparé à un train bien placé sur les rails et qui ne pouvait qu'avancer sans difficulté.

En passant la présidence à Antoine, j'ai foi en l'avenir de notre club car Antoine saura passer la vitesse et faire avancer le train tout droit, même là où les rails ont été un peu déformés.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

P. YANGNI N'DA.-